

Le *travailleu* alpin

Résister, vivre ensemble autrement

n°355 • juin 2025
4€

MÉDECINE GÉNÉRALE, HÔPITAL, LA SANTÉ SOUS RESPIRATEUR

NOTRE DOSSIER > P.10 À 13

STMICROELECTRONICS

Des suppressions
d'emploi annoncées
à Crolles, loin des
promesses de 2022.

 P.5

LOGEMENT

Des habitants
de l'Abbaye mobilisés
pour « sauver » leur
quartier.

 P.8

JUSTICE

Rencontre avec le
nouveau procureur
de la République
de Grenoble.

 P.9

LES FRANÇAIS NE TRAVAILLENT PAS ASSEZ

NOUS PRÉFÉRONS
LE CAPITAL !



Sommaire

n°355 juin 2025

DOSSIER

Grenoble est touchée par une pénurie de médecins traitants tandis que les urgences hospitalières débordent partout. En Isère comme ailleurs, la santé va mal. État des lieux.

p.10 à 13

INDUSTRIE

Retour sur la riche journée d'échanges et de débats organisée par les communistes isérois. Avec une vraie feuille de route à suivre.

p.4

ARKEMA

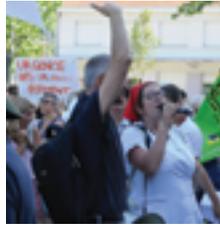
Victimes de l'effet domino après la liquidation de Vencorex, les salariés ont bloqué l'usine de Jarrie pour négocier un meilleur PSE.

p.6

SCIENCES

Les femmes sous-représentées dans les carrières scientifiques ? Des associations tentent de battre en brèche les préjugés et refusent les inégalités.

p.14



Luc Renaud



Luc Renaud



Manuel Pavard

À LIRE SUR TRAVAILLEUR ALPIN.FR

LOGEMENT. La ville de Grenoble est prête à mettre en place la réquisition des logements vacants si la préfecture n'agit pas.

MUNICIPALES. Discussions pour faire germer une alternative à gauche à Saint-Marcellin.

SALARIAT. Le PCF, la CGT et le Réseau salariat confrontent leurs points de vue.

SOLIDARITÉS. Des avocats racontent la répression visant leurs confrères en Turquie.

et de nombreux autres articles



Manuel Pavard

Mensuel édité par la société coopérative d'intérêt collectif le Travailleur alpin

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jérémie Giono • **RÉDACTEUR EN CHEF :** Manuel Pavard • **RÉDACTION :** Alain Allosio, Max Blanchard, Martine Briot, Gérard Chouteau, Pierre-Jean Crespeau, Claudine Didier, Didier Gosselin, Régine Hausermann, Claudine Kahane, Jean-Claude Lamarche, Pierre Labriet, Gérard Lauthier, Maryvonne Mathéoud, Anastasia Moshak, Luc Renaud, Édouard Schoene, Simone Torres • **SITE INTERNET :** travailleur-alpin.fr • **JEUX :** Clément Van Meer • **MAQUETTE & MISE EN PAGE :** www.ram-one.com, Clément Van Meer, Luc Renaud • **COMMISSION PARITAIRE :** 0905 P1 1377 ISSN 1247-6153 • **PUBLICITÉ :** Tél. 04 76 87 70 61 • **IMPRESSION :** RC Grenoble 56b 161 • **PRIX :** 4,00€ • **CONTACT :** tél. 04 76 87 70 61, télécopie 04 76 87 86 79, courriel : redaction@travailleur-alpin.fr • **PHOTO DE COUVERTURE :** Des soignants du CHU Grenoble-Alpes mobilisés devant l'hôpital Nord, en 2023. © Luc Renaud

Édito

LA SANTE, NOTRE BIEN COMMUN

L'enjeu de la santé est l'une des premières préoccupations de français. Cela fait des années que les communistes et leurs élus tirent le signal d'alarme sur les déserts médicaux.

Aujourd'hui, l'ensemble des territoires ruraux, péri-urbains et urbains et particulièrement les quartiers populaires sont concernés par la désertification médicale. Les hôpitaux publics sont mis en danger par la mise en place de critères de rentabilité et perdent leur rôle central dans l'offre de soins dans notre pays.

Les communistes ont élaboré un projet décliné en treize propositions.

En voici quelques-unes : création d'un pôle public du médicament, création de 100 000 postes à l'hôpital public, abrogation immédiate des lois de libéralisation de l'hôpital public, pour lutter contre les déserts médicaux, un médecin ne doit s'installer en zone dense que pour remplacer un départ. La présence de services publics est essentielle pour que des médecins s'installent dans les territoires en tension. ★

ÉRIC HOURS,

MEMBRE DE L'EXÉCUTIF DE LA FÉDÉRATION DE L'ISÈRE DU PCF, CONSEILLER RÉGIONAL

 @LeTravailleurAlpin

 @Journal_LeTA

 @lactuduta

 @TravailleurAlpin



Luc Renaud

Cécile Dhainaut, l'une des organisatrices; Aimeric Mougeot, CGT ST Micro; et Kevin Dunant, CGT Soitec.

Les choix industriels, un enjeu sociétal

Luc RENAUD

LE PCF A ORGANISÉ UNE JOURNÉE D'ÉCHANGES SUR LES PERSPECTIVES DE LA RECONQUÊTE INDUSTRIELLE. QUI PASSE PAR LES SALARIÉS ET LEUR INTERVENTION SUR LES STRATÉGIES.

Le point commun aux gestions patronales? Du point de vue de leurs conséquences, la réponse est vite trouvée. Lors de la journée d'échanges que la fédération communiste de l'Isère a consacré à l'industrie le 17 mai, les constats abondaient.

À commencer par l'état des plateformes de Pont-de-Claix et de Jarrie, dont Denis Carré, secrétaire du syndicat CGT de celle de Pont-de-Claix, donnait un large

aperçu. D'où il ressort que le dépeçage de l'entreprise nationalisée Rhône-Poulenc aboutit aujourd'hui à la disparition de Vencorex et au rejet du projet de coopérative présenté par les salariés pour assurer son avenir. Notons au passage que seule la signature du président de la région a fait défaut à un coup de pouce financier qui aurait été décisif pour les salariés. Tandis que le gouvernement Bayrou déclarait sans la moindre étude qu'une nationalisation ne serait pas viable.

Dépeçage, après avoir essoré les entreprises, dont Pascal Besson, délégué CGT, décrivait lui aussi la réalité pour Atos, l'entreprise qui gère l'informatique des centrales nucléaires, entre autres.

La richesse de cette journée d'études, c'était

également la diversité des perspectives ouvertes par les syndicalistes face aux faillites des gestions patronales.

Ainsi de l'expérience conduite à Thales et Trixell, dont Pascal Delouche et Jean-Luc Malétras décrivaient le premier aboutissement. Ou dans la chimie, avec le projet de reprise des activités laissées sur le carreau par le tribunal de commerce. Dans l'électronique avec le projet d'un « Airbus européen de l'électronique ».

Les échanges ont ainsi mis en lumière l'impératif du débat avec les salariés sur les stratégies industrielles, le sens de leur travail, l'importance de la recherche. Pas seulement. La nature des productions industrielles, leurs modalités, les besoins auxquelles elles correspondent, concernent l'ensemble de la société. Que ce soit pour la production d'appareils de diagnostics médicaux ou une filière chimique garante de souveraineté dans le médicament et l'industrie spatiale; dans l'informatique et l'électronique pour doper la sobriété et répondre aux exigences de la transition écologique.

La faillite de la gestion des actionnaires

L'attente vis-à-vis du PCF est forte. Le rapport de forces pour faire émerger des alternatives aux diktats des actionnaires se construira par un débat dans et hors l'entreprise sur les technologies, leurs destinations et leurs usages. Le sens du plan climat 2050 proposé par le PCF et du débat que les communistes souhaitent nourrir avec les ouvriers, ingénieurs, techniciens, chercheurs... et les citoyens. ★



Luc Renaud

Thales contraint de faire évoluer sa stratégie

Une coopérative d'intérêt collectif dans laquelle on retrouve associés le groupe multinational de l'armement Thales et l'union départementale CGT, le tout avec pour mission de développer une filière industrielle de l'imagerie médicale, c'est le fruit de la lutte. Si les salariés et leurs syndicats CGT de Thales et Trixell, à Moirans, ont pu imposer Axel – le nom de la coopérative – c'est au prix de douze années de combats pour développer le médical au sein du groupe. Grèves et manifestations en 2012, puis interventions auprès de chercheurs, médecins, ministères et des salariés pour que s'impose cette nécessité. Projet mobilisant les savoir-faire et technologies disponibles au sein de Thales et des PME innovantes issues du CEA ou d'autres laboratoires de recherche.

STMicroelectronics, le choix du profit



DR
La direction refuse de donner des chiffres sur ce que sera l'avenir de Crolles.

Luc RENAUD

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS À CROLLES ET DÉLOCALISATIONS. UNE GESTION CONTRAIRE À L'INTÉRÊT DE L'ENTREPRISE.

L'annonce en a été faite le 29 avril, lors d'une réunion du comité social et économique central. STMicroelectronics s'apprête à supprimer 2800 emplois, dont 1000 dans ses usines françaises.

À cela s'ajoute, souligne la CGT ST France, 2500 « mobilités volontaires », selon les termes de la direction. « Mais, peut-on parler de "volontariat" quand chaque salarié-e, dont le métier est jugé "en transition", recevra un courrier individuel l'en informant? », s'interroge le syndicat. « Ceci n'est pas du "volontariat" : c'est une assignation déguisée à quitter son emploi. » Et la CGT de dénoncer la volonté de

d'imposer à marche forcée la réduction de l'effectif salarié : « La direction de ST est tellement pressée qu'elle ne respecte même pas les règles légales de fonctionnement du dialogue social, au point d'avoir été rattrapée par l'inspection du travail. »

Plus globalement, ce sont les choix stratégiques du conseil d'administration du groupe que le syndicat remet en cause. Et la passivité de l'État, actionnaire et subventionneur.

Avec la complicité de l'État

Ces choix à rebours de l'intérêt général, de l'intérêt du pays et de l'Europe, ont une raison d'être : le niveau de profit et la rémunérations des actionnaires prime sur toute autre considération. La CGT rappelle que des

décisions contraires à l'intérêt de l'entreprise ont été prises : « il y a quelques années, ST a renoncé aux produits et technologies avancés. Or, la croissance du marché des semi-conducteurs se fait actuellement là où ST a renoncé. »

Sans que l'État ne lève le petit doigt. « Le silence et le laisser-faire de l'État français, pourtant actionnaire de ST, sont intolérables. Son absence totale de réaction aux différents courriers d'interpellation de la CGT, et face à cette gestion opaque, aux annonces de suppressions d'emplois et de délocalisations de la production, révèle l'hypocrisie entre promesses publiques et réalité », s'indigne la CGT.

Les discours sur la réindustrialisation ne peuvent plus masquer la complicité de l'État dans les délocalisations, les abandons industriels et la perte de souveraineté nationale et européenne : la filière de l'industrie chimique est là pour en témoigner.

Pour la CGT, « à l'instar de l'Asie et des États-Unis, un plan d'investissement massif à la hauteur des enjeux doit être enfin décidé et ST doit réaliser un retour programmé dans les produits et technologies avancés. Aucune ligne de production ne doit être délocalisée, ni aucun produit ne doit quitter la France ! » ★

Délocalisation de l'excellence en Chine

« Des technologies du futur, tel le carbure du silicium, permettant d'augmenter l'autonomie d'un véhicule électrique, ou des produits phares de ST tel le STM32, microcontrôleur que l'on retrouve dans bon nombre d'applications, vont être produits en Chine », révèle la CGT. La désindustrialisation du pays et la délocalisation industrielle en Chine a ses décideurs : les actionnaires et les directions des grands groupes industriels français et européens. Des fautes stratégiques dictées par la recherche du profit de cours terme

2,9

milliards d'euros de subventions. Le 12 juillet 2022, Emmanuel Macron était venu à Crolles pour annoncer un investissement de 5,7 milliards d'euros et la création d'une nouvelle usine de STMicroelectronics en partenariat avec l'Américain GlobalFoundries. Investissement dont le gouvernement annonçait peu après qu'il serait subventionné jusqu'à 2,9 milliards d'euros. Mille créations d'emplois étaient promises avec une ouverture de l'usine en 2026 ou 2027. Trois ans après, plus personne n'entend parler de GlobalFoundries et STMicroelectronics décide la suppression de 2800 emplois dans le monde, dont mille en France à Tours... et à Crolles.

Sous-traitance

La CGT estime que chaque disparition d'emploi dans l'entreprise affecte directement plus de trois emplois dans la sous-traitance.



78

salariés d'Arkema devraient être sauvegardés sur les 154 emplois menacés par la fermeture de la partie Sud de l'usine (sur un total d'environ 340 salariés à Arkema Jarrie). Parmi ces 78, 35 sont transférés à Framatome qui reprend l'unité de dépotage, une vingtaine de postes sont, eux, estimés nécessaires au maintien de l'activité de la partie Nord, tandis que les autres salariés seront reclassés sur différents sites d'Arkema. Des chiffres établis fin mai, à l'heure où nous écrivions ces lignes, mais susceptibles d'évoluer.

Vencorex officiellement liquidée

La liquidation judiciaire de Vencorex a été prononcée le 13 mai par le tribunal de commerce de Lyon, un mois après l'audience validant la cession au groupe chinois Wanhua et sa filiale hongroise BorsodChem. Vencorex France n'existe plus et PDC Chemical (la filiale française de BorsodChem / Wanhua) – qui ne reprend que l'atelier tonolates et 54 salariés sur 460 – est maintenant seul aux commandes du site de Pont-de-Claix.

Quel avenir pour la mine d'Hauterives ?

Conséquence de la liquidation de Vencorex, une lourde incertitude plane sur le devenir du gisement de sel d'Hauterives, dans la Drôme, désormais dans l'impasse. L'usine de Pont-de-Claix était en effet le seul client de la mine, à laquelle elle était reliée par un saumoduc de 82 km. Si des discussions restent en cours avec un industriel intéressé depuis quelques mois, rien ne garantit qu'une solution soit trouvée. Faute de reprise, l'État a déjà prévenu qu'il exigerait une mise à l'arrêt de l'équipement. Ce qui poserait de nombreuses questions en matière d'environnement et de sécurité, peu de précédents existant sur l'abandon des cavités salines, procédure considérée comme risquée.



Rassemblement devant l'usine, le 5 février dernier.

Manuel Pavard

Arkema : les salariés inflexibles sur le PSE

Manuel PAVARD

APRÈS DIX JOURS DE BLOCAGE DE L'USINE, LES SALARIÉS D'ARKEMA JARRIE ONT REPRIS LE TRAVAIL MI-MAI. TOUT EN ESPÉRANT ARRACHER UN MEILLEUR PLAN SOCIAL.

Depuis la cession de Vencorex au groupe chinois Wanhua, en avril, leur combat semblait presque passé au second plan. Mais les salariés d'Arkema Jarrie ont ravivé la flamme de la lutte allumée il y a cinq mois. En cause, les négociations menées au siège parisien sur le PSE pour les 154 emplois menacés sur la plateforme chimique.

La procédure arrivait en effet dans sa dernière ligne droite, avec une remise du dossier vers la fin mai à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets). Mais les dirigeants n'ayant pas entendu l'intersyndicale, notamment sur le volet financier et les primes supra-légales, les salariés ont mis la totalité du site à l'arrêt le 6 mai et

maintenu le blocage le 13.

Conséquence de cette mobilisation, la direction générale d'Arkema s'est rendue à Jarrie, les 15 et 16 mai, pour rencontrer les syndicats. « Elle nous a gentiment accordé qu'il y ait plus de plans de départ volontaire dans les mesures », confie Alexandre Fiat, secrétaire du syndicat CGT Arkema Jarrie. Au final, sur les 154 postes menacés par la fermeture de la partie sud, près de 80 devraient être préservés – en comptant les 35 salariés repris par Framatome et la vingtaine nécessaires au maintien de l'activité nord.

Procédure judiciaire en vue

Ces avancées, ainsi que le « chantage » de la direction, ont conduit les salariés à reprendre le travail le 16 mai. Malgré tout, Alexandre

Fiat n'est pas tendre avec la procédure, qui comporte « beaucoup d'erreurs techniques ». L'objectif, « c'est que le document soit retoqué par la Dreets », explique-t-il. « Si l'administration impose à Arkema de retourner autour de la table, on n'ira pas pour gratter trois stylos ! Et si elle le valide, on ira au tribunal. » ★

Culture en colère face à l'étranglement

Max BLANCHARD

C'EST DANS LE CADRE D'UNE JOURNÉE NATIONALE DE MOBILISATION POUR DÉFENDRE LES DROITS DE LA CULTURE QU'UNE « MARCHÉ DES COLÈRES » S'EST DÉROULÉE À GRENOBLE POUR DIRE « NON À LA DESTRUCTION DES MOYENS PUBLICS DE LA CULTURE ».

Orchestre et vent du nord ont soufflé sur la mairie de Grenoble – d'où partait la manifestation – un parfum de vive contestation qu'étaient venus affirmer avec énergie des acteurs culturels de l'agglomération. Des manifestants soutenus par plusieurs organisations et syndicats tels Culture en lutte Isère, le Syndicat national des journalistes (SNJ-CGT), le syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syn-deac), le syndicat national des arts vivants (Synavi), Solidaires, SELF 38 CGT spectacle, la Ligue de l'enseignement, et les Francas.

Si l'ambiance était combative, la colère était palpable. Ses motifs évidents : gel du pass Culture, baisses des budgets des collectivités (vingt-huit compagnies sur soixante-sept sont touchées par la baisse de leurs subventions), démantèlement de l'audiovisuel public, atteintes à la liberté de création et aux droits culturels, fermeture de théâtres et de festivals, disparition de compagnies, réforme du RSA et des allocations chômage... De quoi légitimer un courroux fermement et fortement exprimé.

« LA CULTURE N'EST PAS UN LUXE, elle doit être un service public accessible à tous, une valeur qui permet à chacun d'être le citoyen de demain », défendait Cathy dans son intervention, dénonçant les atteintes constatées et détaillant les revendications dont les manifestants étaient porteurs.



Max Blanchard

L'hôtel de ville, avant une halte au département, à la métropole, avant de finir devant la préfecture.

« Il est temps que l'on entende notre colère! », « nous voulons organiser la résistance! »,

fut-il clamé avant que la manifestation ne s'ébranle, rejoignant successivement le siège du département, puis celui de la métropole avant d'aller terminer à la préfecture.

Convergence des luttes

Le 13 mai, le collectif des personnels grévistes des écoles des quartiers populaires s'est rassemblé devant le rectorat de Grenoble, avec des interventions des professionnels de la culture et des travailleurs sociaux.

Lesquels ont, lors de la mobilisation du social et du médico-social, le 15 mai, accueilli à leur tour les enseignants et les salariés de la culture, qui ont pris la parole et défilé derrière leurs banderoles respectives.

De quoi s'attendre à de nouvelles actions convergentes face à des choix gouvernementaux qui frappent dans toutes les directions.

A L'ISSUE DE LA MARCHÉ, la journée devait se prolonger par une table-ronde organisée à la Bobine, au parc Paul-Mistral, sur le thème : « Face à la montée des idées d'extrême-droite, quelle politique culturelle », réunissant des représentants syndicaux et des élus locaux.

Une journée de lutte qui a vu monter d'un cran l'exaspération des acteurs culturels, une nouvelle étape d'actions engagées depuis plusieurs mois et dont de nouveaux prolongements se profilent déjà à l'horizon. ★

Sauver le quartier de l'Abbaye

Manuel PAVARD

UN COLLECTIF APPELAIT À MANIFESTER LE 17 MAI CONTRE LA DÉGRADATION ET LA GENTRIFICATION DU QUARTIER. PAS SI SIMPLE, RÉTORQUE LA VILLE DE GRENOBLE.

« Vous n'aurez pas notre quartier » ; « Non à la vente des HLM des Volets verts au milliardaire Dentressangle. » Les deux banderoles déployées résumaient les principales revendications des manifestants, réunis à l'appel du collectif d'habitants des quartiers Abbaye, Jouhaux, Chatelet, Bajatière, avec le soutien de Droit au logement (DAL 38).

Ils dénonçaient la « dégradation » de leur quartier. André Amorèse, qui réside depuis quarante ans dans un bâtiment jouxtant le marché, se souvient « d'un quartier sympathique, avec un environnement accueillant », à son arrivée. « Mais depuis une dizaine d'années, j'ai vu ce quartier se dégrader, du fait de la malpropreté, du manque d'entretien des parties communes, de l'envahissement des rats et des cafards. »

Locataire via le bailleur social Actis, il a reçu, comme d'autres, des propositions de rachat. « On a compris qu'Actis voulait revendre ses appartements, sans doute pour ne plus avoir d'entretien. » Le but ? Faire venir une

Logements sociaux et chambres étudiantes



Manuel Pavard

Au départ du cortège, place du marché de l'Abbaye.

population plus aisée, selon lui. Le collectif craint la « gentrification » de l'Abbaye. Illustration : la vente des « Volets verts » au groupe Ogic, du milliardaire Norbert Dentressangle, au prix de 250 €/m². « Aberrant, au vu des besoins de logement », confie Raphaël Beth, militant du DAL. Il fustige « la mise en vente des appartements à partir de 4 000 €/m². En décalage avec les prix du marché et qui nous prive de 250 logements sociaux. »

Pointée du doigt, la mairie réplique par la voix de sa première adjointe, Isabelle Peters. Pour l'élue de secteur,

il y avait peu d'alternatives. La ville a dû « trouver quelqu'un ayant 3,3 millions d'euros ». Si elle « entend tout à fait les griefs du DAL et du collectif », elle souligne la présence, parmi les 161 logements à venir, de « 48 logements sociaux, 15 habitats participatifs et 80 chambres étudiantes ». Sans oublier les locaux de 500 m² dédiés à l'économie sociale et solidaire ou les 400 m² accueillant le centre de santé.

Isabelle Peters y tient : ce que soit dans l'aménagement ou la construction des trois îlots, dont la livraison est prévue en 2028, « tout sera fait avec les habitants des Volets verts et les voisins ». ★

25 % de logements sociaux

Accusée d'avoir facilité la vente de HLM à un promoteur - donc la gentrification du quartier - la ville de Grenoble vante les 48 logements sociaux liés à la réhabilitation des Volets verts ainsi que le programme du Grand Chatelet, « avec un gros taux de logement social ». Isabelle Peters l'annonce : Grenoble atteindra en cours d'année les 25 % de logements sociaux (seuil minimal imposé par la loi SRU à partir de 2025).

Polémique sur l'av. Jeanne-d'Arc

L'union de quartier Abbaye-Jouhaux, opposée au réaménagement de l'avenue Jeanne-d'Arc, s'est greffée au cortège. Avec un sujet cristallisant les tensions, la suppression de 70 % des places de stationnement. Isabelle Peters, qui justifie la nouvelle piste cyclable bidirectionnelle, pensait pourtant « avoir trouvé un accord » après plusieurs rencontres avec les commerçants. Elle rappelle le soutien du président de l'UQ Jean-Noël Pusel à Alain Carignon pour les municipales 2026, suggérant « un mouvement téléguidé par la droite ».

« L'ampleur de la tâche dans une juridiction de cette dimension »

Propos recueillis par Manuel PAVARD

ÉTIENNE MANTEAUX, AUPARAVANT À LA TÊTE DU PARQUET DE BESANÇON, A SUCCÉDÉ LE 2 MAI À ÉRIC VAILLANT EN TANT QUE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE GRENOBLE. UN « CHANGEMENT D'ÉCHELLE » ET UN « DÉFI PASSIONNANT » POUR CE MAGISTRAT EXPÉRIMENTÉ DE 55 ANS..

Quel est votre parcours ?

J'ai commencé comme juge d'instruction à Vesoul, en Haute-Saône, dont je suis originaire. J'ai ensuite rejoint le parquet de Fort-de-France en 2003. Substitut du procureur de la République, j'ai participé à la création de la JIRS (juridiction interrégionale spécialisée) de Fort-de-France. Le gros défi, c'était d'arraisonner les bateaux chargés de cocaïne. Pour moi, ça a été un tremplin, qui m'a permis en 2006 d'être nommé procureur de Tulle, en Corrèze. Après, j'ai été successivement au parquet général de Limoges, puis procureur d'Épinal et de Besançon, les deux fois pendant six ans.

Vous insistez sur cette durée...

Oui, je suis inquiet de cette évolution de la préfectorale, de la police, de la justice, avec des gens qui passent pour deux ans. Ce n'est pas en deux ans qu'on peut faire bouger les lignes. J'ai envie de m'installer.

Grenoble fait les gros titres pour ses fusillades. Avez-vous une stratégie ?

Je suis dans la phase où je rencontre tous les acteurs. Je découvre les dossiers et l'ampleur de la tâche dans une juridiction de cette dimension. Je ne souhaite donc pas me positionner tout de suite sur le fond et sur les sujets polémiques. C'est vrai qu'il y a un gros enjeu sur le narcotraffic. Beaucoup de personnes,



Étienne Manteaux, nouveau procureur de la République à Grenoble, succède à Éric Vaillant, parti à Caen.

comme les surveillants de la prison de Varcès, me disent qu'il y a une bascule avec le comportement des délinquants, en matière d'agressivité et de violence. Il faut aussi rester mesuré : le fait qu'il y ait ici 330 journalistes sur le groupe WhatsApp avec le procureur crée un halo déformant national sur la place des faits divers. Or, la peur est mauvaise conseillère.

L'éboulement de la Rivière, sur la route de Valence

Pouvez-vous nous donner tout de même vos grandes priorités ?

Les mêmes que celles de tous les parquets de France, c'est-à-dire la lutte contre les violences aux personnes, principalement dans deux grandes catégories : le narcotraffic et les violences familiales et sexuelles. Mais je veux aussi citer

l'environnement, qui est le grand oublié de ce parquet. Je pense notamment à un dossier, celui de l'effondrement de la carrière (à La Rivière, NDLR). On caricature souvent en parlant d'écologie punitive mais s'il n'y avait pas de radars et de gendarmes au bord des routes... Quelques poursuites ciblées envers des industriels ou professionnels peuvent avoir des vertus pédagogiques. C'est un équilibre subtil à trouver.

Disposez-vous de moyens suffisants ?

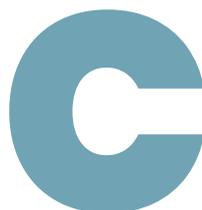
Nous pourrions compter sur un effectif théorique de seize magistrats en septembre, avec trois procureurs adjoints de la République – contre deux jusque-là. Nos demandes ont été entendues et pour la première fois depuis longtemps, nous pourrions travailler avec des moyens importants. En plus, on a à Grenoble des personnels de très grande valeur et très compétents, que ce soit au sein de la justice ou de la police.



**« Grenoble
est un désert
médical »**

Grenoble, un désert médical ? La question peut surprendre. Des statistiques récentes et la pénurie de médecins traitants font apparaître une ville mal lotie comparée à d'autres grandes villes mais aussi au reste de l'Isère. Constat confirmé par la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Grenoble, qui regroupe les professionnels du territoire.

Manuel PAVARD



« Chaque médecin généraliste reçoit en moyenne dix coups de fil par jour pour une demande de médecin traitant... Dix sollicitations liées à des situations de détresse. » Les propos du Dr Deborah Cadat, déléguée syndicale, trésorière de MG France et vice-présidente

de la CPTS de Grenoble, font écho à l'actualité. Dans le quartier Gustave-Rivet, les départs en retraite simultanés de sept médecins ont ainsi beaucoup fait parler, près de 10 000 personnes se retrouvant sans médecin.

D'après le rapport établi fin 2023 par la CPTS, « Grenoble est une zone prioritaire », confirme Deborah Cadat. « La pénurie de médecins traitants était déjà observée avant la crise Covid, en 2017-2018. » Une tendance qui s'est aggravée depuis. Sur ce point, les données officielles ne correspondent pas aux chiffres retenus par la CPTS. L'annuaire santé de la CPAM se base sur le nombre de diplômés de médecine et non sur la réalité : les 152 professionnels (de secteurs 1 et 2) répertoriés à Grenoble n'équivalent pas à 152 médecins généralistes de fait. « 19% d'entre eux ont un exercice particulier, c'est-à-dire qu'ils peuvent faire de la médecine du sport, de la gynécologie, de la pédiatrie, de l'esthétique... », précise la représentante syndicale.

SELON LE RAPPORT DE LA CPTS, seuls « 107 de ces médecins exercent de la médecine générale sur la commune et 71 sont installés durablement ». Des généralistes grenoblois dont l'âge moyen est de 53 ans et 9 mois – contre 50 ans et un mois en Isère. Et 46% ont plus de 60 ans, soit le double des praticiens de moins de 40 ans. Le Dr Cadat évoque « une vraie dynamique de fond : il y a plus de cessations que d'installations (un ratio de un pour deux) ainsi qu'une vague de départs en retraite ».

Grenoble n'est en outre « pas très bien lotie » en matière de densité. Avec 71 médecins généralistes libéraux « actifs » et 25 généralistes salariés des cinq centres de santé, Grenoble compte 6,1 médecins pour 10 000 habitants, contre 9,4 pour le département, 9,1 pour la région et 8,7 au niveau national.

POUR DEBORAH CADAT, LA CONCLUSION EST SANS APPEL : « Grenoble est un désert médical ! Les délais d'accès aux médecins traitants sont d'une semaine minimum, et pour certains d'un mois ou un mois et demi. » Une difficulté croissante pour la population, pour laquelle la recherche d'un médecin traitant relève souvent du parcours du combattant. Audrey, agente territoriale, y a été confrontée en apprenant le départ en retraite, à la fin de l'été, de

sa généraliste. « J'ai appelé au moins une dizaine de médecins depuis, sans succès », raconte-t-elle.

On estime d'ailleurs à 49 000 le nombre de patients grenoblois risquant de se retrouver sans médecin traitant à l'horizon 2030-2035. D'après le calcul de la CPTS, « chaque praticien devrait être médecin traitant de 1 648 patients pour couvrir l'ensemble des besoins de la population ».

Comment expliquer ce sombre tableau ? Grenoble dispose pourtant de réels atouts, reconnaît Deborah Cadat, à commencer par son « environnement attractif » ou la présence « du CHU et de pas mal de spécialités ». Sur ce dernier point, la médecin observe néanmoins que « de plus en plus de spécialités sont à l'extérieur de la ville » – comme les radiologues. Quant au reste, difficile de donner une réponse à ce stade, selon elle. Et de citer, dans l'air du temps, « les difficultés pour accéder en voiture au parc immobilier et la création de cabinet qui est très compliquée ». Sans oublier « la sécurité, point qui devient problématique ».

DANS CE CONTEXTE, LA LOI GAROT visant à contraindre les médecins à exercer deux jours par mois dans les déserts médicaux est jugée sévèrement. « Grenoble ne fera pas partie de ces communes » bénéficiaires, note la déléguée MG France. De plus, « pour remplacer un médecin, on estime qu'il en faut deux aujourd'hui. Les besoins sont plus importants : on voit les médecins plus souvent, plus de spécialistes pour la prévention... On aimerait qu'ils travaillent comme il y a cinquante ans alors que la société privilégie une vie professionnelle et personnelle épanouie. »

« On aimerait qu'ils travaillent comme il y a cinquante ans »

Deborah Cadat souligne également que « les grands déserts médicaux sont des déserts tout court. Un généraliste ne travaille pas seul, il faut aussi avoir accès à d'autres spécialités médicales : laboratoires d'analyses, infirmiers, cabinets de radiologie... S'il n'y a rien de tout cela à moins d'une heure de voiture, il ne peut pas soigner efficacement. » Elle rappelle par ailleurs qu'un médecin a aussi droit à des écoles pour ses enfants, un travail pour son conjoint et des commerces de proximité sur son lieu de vie.

QUELLE EST LA CLÉ ALORS ? Ce n'est pas tant la formation, affirme le Dr Cadat : « On en forme assez, le problème, c'est que les diplômés ne s'installeront pas nécessairement en médecine générale ». Pour elle, « il faut rendre ce métier de généraliste plus attractif, moins lourd et avec des responsabilités partagées », conclut-elle. ★



Luc Renaud

Des soignants manifestent devant l'hôpital Nord, début 2023.

CHU Grenoble-Alpes, un fleuron malade

Manuel PAVARD

Urgences saturées, manque de lits et de soignants, management toxique... Malgré ses atouts, le CHU Grenoble Alpes n'échappe pas à la crise.

Avec ses 2100 lits et 11500 professionnels (premier employeur isérois) répartis sur quatre sites, l'excellence scientifique du territoire, ses équipements, le CHU-GA demeure « attractif », admet Élisabeth Guillemin, secrétaire générale de la CGT CHU. Mais si l'hôpital recrute, « encore faut-il que les gens embauchés restent ». Cette « grosse fuite » touche autant les soignants expéri-

mentés que les jeunes, « dégoûtés par le management toxique et délétère ».

Des agents auxquels la direction répond « si vous n'êtes pas content, la porte est ouverte », relate-t-elle. Ces « mauvaises conditions de travail » se traduisent aussi par le manque de lits dont « le nombre a été au moins divisé par deux en vingt ans », souligne Raphaël Briot, médecin anesthésiste de formation, désormais urgentiste au Samu, élu au Syndicat national des praticiens hospitaliers anesthésistes-réanimateurs (SNPHAR-E).

« **PLUS DE 200 LITS** ont fermé, il manque au moins 150 infirmiers, 60 à 80 aide-soignants, des urgentistes... Tous les services sont en sous-effectif »,

abonde Élisabeth Guillemin. Pointant la tarification à l'acte initiée par Sarkozy, « stratégie perverse ne prenant pas en compte les maladies chroniques ou la psychiatrie », Raphaël Briot fustige le système qui impose de « se débrouiller pour faire plus avec moins ».

L'hôpital Michallon est en outre « le seul établissement du bassin grenoblois qui ne peut pas se permettre de fermer les urgences la nuit », précise-t-il. « On n'accueille que les patients réguliers, amenés par le Samu », complète Élisabeth Guillemin. Des urgences « calibrées pour 55 patients. Mais au mieux, ils sont 80, et même jusqu'à 130. Avec des patients qui peuvent rester plusieurs jours sur des brancards, dans le couloir. Ce n'est pas humain! »

« **Des patients qui peuvent rester plusieurs jours (...) dans le couloir** »

LA CGT, qui veut supprimer la loi de finances de la Sécurité sociale et créer des centres de santé locaux, est « mitigée » face au plan de modernisation à 563 millions d'euros annoncé par Yannick Neuder, ministre de la Santé. Dubitative, la syndicaliste émet aussi une crainte: avec l'aide de l'État de 201 millions, « tout le reste viendra des finances du CHU, qui met toutes ces billes dans ce projet ». Et après la fin des travaux? « On est inquiets des conséquences sur le personnel, qu'il n'y ait plus de marge de manœuvre. »★



Luc Renaud

Sous administration judiciaire, la Mut' revit

La Mut' va mieux. C'est la bonne nouvelle de 2024 : son activité a progressé de 8 % et la plage d'ouverture de ses urgences est passée de 8h-16h à 8h-23h cinq jours par semaine. L'établissement avait été mis en péril après son rachat par le groupe Avec de Bernard Bensaïd. Suite à une plainte déposée par FO et la CGT, le P-DG avait été mis en examen pour détournement de fonds publics. Aujourd'hui, 75 % des sociétés Avec sont en redressement judiciaire. Le parquet national financier, ceux de Grenoble et de Marseille, poursuivent leurs investigations. La Mut' est sous administration judiciaire jusqu'en mai 2026 avec mission pour ses administrateurs de récupérer les 6,5 millions d'euros captés par les sociétés Avec.

Bourgoin. L'hôpital sur la corde raide

Didier GOSSELIN

L'hôpital de Bourgoin-Jallieu n'échappe pas aux effets des restrictions budgétaires qui touchent tout autant les soignants que les soignés.

Thibaud n'oubliera jamais sa nuit aux urgences du centre hospitalier Pierre Oudot (CHPO). Cinquante-quatre patients, certains agressifs, très mal en point, et pour faire face seulement deux infirmières et deux médecins, « efficaces, calmes, respectueux ». Une chance pour Thibaud, si l'on peut dire, car les urgences pour adultes de Bourgoin-Jallieu sont fermées régulièrement et temporairement, faute de médecins urgentistes en nombre suffisant.

HORMIS LES SERVICES normés, comme les unités de soins intensifs ou les services de réanimation, pour lesquels la direction a une obligation légale de respecter un quota soignants/soignés, les sous-effectifs sont légion dans différents services du centre hospitalier berjallien.

Ainsi, et alors même que le gouvernement a décidé de faire de la santé mentale une

*Pédopsychiatrie,
un chef de service
et un cadre de
santé*



Didier Gosselin

Le service d'urologie a fermé récemment.

grande cause nationale en 2025, le service de pédopsychiatrie se trouve en très grande difficulté avec seulement un chef de service et un cadre de santé... Ce qui fait peu pour un établissement support du groupement hospitalier territorial du Nord Isère, situé dans un bassin de population de 300 000 habitants au sein duquel une dizaine de déserts médicaux ont été recensés par l'agence régionale de santé.

Michelle, de son côté, déplore la fermeture du service d'urologie survenue il y a quelques mois. « C'était un service dynamique, avec une très grande patientèle

et deux médecins qui intervenaient également à Pont-de-Beauvoisin et la Tour-du-Pin. Ils ont créé le service ensemble il y a neuf ans et l'ont fermé ensemble faute de collègues pour prendre leur suite », précise Michelle qui est contrainte de consulter à Lyon dans le privé, faute de places dans les hôpitaux publics.

AU TOTAL, sur les soixante-douze services de soins, nombre d'entre eux sont en sous-effectifs permanent, affectant ainsi le bon fonctionnement de cet hôpital pourtant bien équipé et indispensable dans le Nord-Isère. ★

Investir dans la santé

Pour le PCF, il faut sortir de l'austérité et consolider les recettes de la Sécurité sociale. Augmenter le taux de l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie, qui stagne ou baisse, et investir dans les hôpitaux. Ainsi les nouvelles recettes de l'assurance maladie seraient utilisées pour embaucher 100 000 agents hospitaliers et titulariser les contractuels dans le cadre d'un plan d'embauche et de formation.

Le jackpot à 200 millions

Pour le seul CHPO, le coût de l'investissement s'est élevé à près de 170 M€. Le bail emphytéotique a engagé l'établissement dans une relation contractuelle de 32 ans à l'issue de la livraison de l'ouvrage (2011). Évalué à 17 M€ en 2013, le loyer contracté atteindra 25 M€ dans les dernières années. Le paiement différé de la construction de l'ouvrage se traduira par le versement sur la durée de plus de 370 M€ en principal et intérêts à l'opérateur (Bouygues), montants inclus dans les loyers. (Sources Chambre régionale des comptes).

La place des femmes, où en est-on ?

Claudine KAHANE

La prise de conscience du déséquilibre de répartition des femmes et des hommes dans les sciences date de la fin des années 90. Évolutions, situation actuelle, leviers à actionner... le point avec Mireille Lavagna, physicienne théoricienne, directrice de recherche au CNRS, très impliquée dans ces questions via les associations Parité science et Femmes & sciences.

« **À** la fin des années 90, sous l'impulsion de femmes scientifiques, paraissent des rapports officiels présentant les premières données genrées sur les effectifs dans les universités et organismes de recherche françaises. Elles révèlent les énormes disparités dans la répartition hommes/femmes. Dans ce contexte, l'association Femmes & Sciences a été créée en 2000 au niveau national, suivie en 2002 par la création de Parité Science à Grenoble. A la même période, des missions égalité femmes/hommes ont été créées dans l'ensemble des universités / écoles et dans les organismes de recherche (CNRS et autres) », nous rappelle Mireille Lavagna.

« Aujourd'hui, indique-t-elle, la répartition F/H dans les métiers scientifiques et techniques est loin d'être paritaire. Ce sont dans les sciences dites fondamentales (mathématiques, physique) qu'on enregistre le plus faible taux de féminisation avec au mieux 20% à 30% de femmes, un chiffre qui n'évolue que très lentement. La proportion de femmes n'est guère plus élevée parmi les ingénieurs et les techniciens. Les femmes sont par contre devenues majoritaires dans sciences du vivant et dans le secteur de la santé (médecine, pharmacie), où elles représentent maintenant deux tiers des effectifs. Mais quels que soient



Le stand parité sciences au parvis des sciences, à la maison Mimatec, sur la Presqu'île à Grenoble.

les secteurs et même dans ceux où les femmes sont devenues majoritaires, les progressions de carrières demeurent très inégales et on retrouve peu de femmes à des postes élevés ».

Toujours peu de femmes aux postes les plus élevés

PARITÉ SCIENCE, DONT MIREILLE LAVAGNA a été co-fondatrice et présidente de 2004 à 2007, est une sorte d'antenne grenobloise de Femmes & Sciences. Ces deux associations œuvrent pour la parité femmes / hommes dans les métiers scientifiques et techniques. Les actions menées par Parité Science sur le territoire alpin se déclinent selon trois axes que nous détaille Mireille Lavagna :

- « Encourager les filles à s'orienter vers les études et les métiers scientifiques par des interventions en milieu scolaire et lors de divers événements s'adressant aux jeunes comme le festival Remue-Méninges et lutter contre les stéréotypes de genre, notamment grâce à des témoi-

gnages de femmes scientifiques.

- Promouvoir les femmes scientifiques et mettre en lumière les réalisations des femmes dans les sciences et techniques, par des moyens très divers : exposition itinérante "La Science taille XX elles", ateliers lors d'événements grand public comme la fête de la Science, interventions au sein des organismes de recherche et des universités, articles dans la presse, participation à des tables rondes...

- Développer un réseau d'entraide pour accompagner les femmes scientifiques au cours de leurs carrières et les aider notamment à franchir le fameux "plafond de verre". »

EN CONCLUSION, MIREILLE LAVAGNA insiste sur le fait que « face aux immenses défis auxquels nous sommes confrontés, il est essentiel de ne pas se priver des compétences et des talents de la moitié de l'humanité que représentent les femmes. La diversité est un atout majeur pour favoriser la créativité et l'innovation, en sciences comme ailleurs, en plus d'être une garantie pour une société plus juste et plus ouverte ». ★

La difficile reconquête de la bourse

Gérard LAUTHIER

Les premières années du XX^e siècle sont marquées par des relations conflictuelles entre la mairie de Grenoble et le mouvement ouvrier. Les syndicats CGT quittent une bourse du travail qu'ils ne réintègreront qu'à la fin de la première guerre mondiale.

La population de Grenoble double entre 1870 et 1914, l'industrie lourde liée à la houille blanche remplace la ganterie. La ville s'étend vers l'ouest dans ce qui deviendra le quartier Berriat. Le centre se recompose, la bourgeoisie installe ses immeubles place Victor Hugo, ses usines en périphérie et son pouvoir à la mairie.

EN 1906, la bourse du travail est située dans un immeuble très vétuste, mais proche de la place Grenette, c'est-à-dire dans le plus beau quartier potentiel. Elle fait comme une ombre au tableau et surtout un obstacle à des constructions plus fructueuses. Il faut donc l'expulser d'autant plus que les relations entre la mairie et le mouvement ouvrier tournent au vinaigre. Des grèves suivies d'émeutes se multiplient, un soldat chargé du maintien de l'ordre est tué. La municipalité se saisit de cet événement pour agir en deux temps.

D'ABORD, ELLE CONSTATE

« l'état de délabrement » du bâtiment de la bourse qui serait le résultat de « l'abus immodéré qui a été fait de la salle pendant les derniers temps ». Elle nomme donc un régisseur, en décembre 1906, pour assurer son

« L'abus immodéré qui a été fait de la salle »



Archives IHS CGT

L'hôtel de Belmont, quai Créqui à Grenoble, a été le siège de la bourse du travail de 1906 à 1935.

fonctionnement à la place du secrétaire des syndicats. Cela revient à exclure les organisations les plus importantes et les plus revendicatives, qui refuseront ces conditions.

Ensuite, le 7 août 1907, le conseil municipal décide de l'aménagement de l'hôtel de Belmont, sur les quais de l'Isère, en vue d'y installer la Justice de paix, le conseil des Prud'hommes, le bureau municipal de placement et la bourse du travail. Elle maintient le régisseur. La voie est libre pour construire, de 1908 à 1912, les immeubles de l'îlot « Monoprix » et rejeter les ouvriers vers les vieux quartiers.

LE MOUVEMENT SYNDICAL grenoblois est confronté à une situation quelque peu ubuesque : une bourse du travail gérée par un régisseur, des organisations CGT qui refusent, dans leur grande majorité, d'y avoir leur siège. Conséquence : elles devront trouver des bureaux et

salles pour travailler. De 1907 à 1908, ce sera au numéro 11 de la rue du Lycée. Puis, de 1908 à 1909, au 38 quai Perrière. Nouvelle installation, de 1909 à 1911 au 10 rue du Quatre Septembre. Et enfin, de 1911 à 1918 au 20 de la rue Chenoise.

L'APRÈS-GUERRE EST MARQUÉ

par le retour de tous les syndicats à l'hôtel de Belmont, dans des conditions acceptables : plus de régisseur, contrôle par l'Union des syndicats ouvriers de Grenoble qui deviendra l'union locale CGT.

La scission de 1922 ne pose pas de véritables problèmes. Les Confédérés et les Unitaires cohabitent. Mais le manque de locaux et leur exigüité deviennent patents et nécessitent de nouvelles solutions.

Ce sera la construction d'une autre bourse, rue Berthe de Boissieux. ★

Cette rubrique « histoire » est issue des travaux de recherche de l'Institut d'histoire sociale CGT.

Sport à l'école, Macron réécrit l'histoire

Laurent JADEAU

« On part d'une situation où la France n'avait pas de sport à l'école et au collège ». Le président de la République, lors de son interview fleuve, s'est érigé en inventeur du sport à l'école, affirmant que, grâce à lui et aux JO, nos enfants pratiquaient enfin l'éducation physique dans les établissements scolaires. Autant dire que le message n'a que très peu été goûté par le monde enseignant.

L n'aura donc fallu qu'une phrase, lancée avec condescendance par Emmanuel Macron le 6 mai dernier, pour déclencher une vague d'indignation chez les enseignants d'éducation physique et sportive et les spécialistes de l'éducation.

CETTE AFFIRMATION A ÉTÉ AUSSITÔT dénoncée comme une contre-vérité historique, révélant au passage un mépris caractérisé pour le travail des enseignants d'EPS, ainsi que pour les avancées de décennies de politiques publiques et pédagogiques. Le SNEP-FSU (Syndicat national de l'éducation physique), principal syndicat de la discipline, n'a pas tardé à réagir. Dans un communiqué acerbe, il dénonce une « réécriture de l'histoire » et une « insulte à l'engagement quotidien de milliers de professeurs ». Le syndicat rappelle que l'EPS est présente dans les programmes scolaires depuis la fin du XIX^e siècle, avec une structuration renforcée après la Libération, puis consolidée dans les années 1980 avec la création du CAPEPS1 et la généralisation de l'EPS comme discipline à part entière.

LE PRÉSIDENT, EN QUÊTE d'un grand récit autour de l'héritage des Jeux olympiques de Paris 2024, cherche manifestement à capitaliser politiquement sur les ini-



Le sport scolaire, quoi qu'il en dise, n'a pas été inventé par Emmanuel Macron. Une image prise en 2008.

tiatives récentes comme les 30 minutes d'activité physique à l'école primaire ou les deux heures de sport supplémentaires au collège, initiatives souvent mises en œuvre sans moyens suffisants et parfois en contournant les enseignants spécialisés. Le président évite soigneusement de mentionner que le sport scolaire souffre cruellement de la baisse des dotations horaires, du manque d'installations et du recours croissant à des intervenants extérieurs moins formés.

Dans les programmes scolaires depuis le XIX^e siècle

Il oublie également de dire que dans le premier degré, les communes sont le maillon essentiel de cette pratique par la mise à disposition de leurs équipements, mais également très souvent par l'apport d'intervenants en EPS (les ETAPS2) compétents et formés accompagnant les

professeurs des écoles. Ces moyens sont d'ailleurs sérieusement mis à mal par les politiques défendues par M. Macron qui rétractent drastiquement les ressources des collectivités locales.

AU LIEU DE VALORISER LES ENSEIGNANTS d'EPS, Macron les invisibilise. Comme le rappelle le SNEP, ces professionnels sont non seulement des éducateurs, mais aussi des agents de santé publique, des vecteurs d'émancipation sociale et des promoteurs de l'égalité filles-garçons. Leur travail ne se résume pas à « faire bouger les élèves », mais à construire, au fil des cycles, une véritable culture sportive et corporelle.

En prétendant que le sport à l'école n'existait pas avant lui, Emmanuel Macron fait preuve soit d'ignorance, soit d'une volonté cynique de manipuler l'opinion. Dans les deux cas, la ficelle est grosse. Les enseignants d'EPS ou du premier degré, eux, n'ont pas attendu 2024 pour mouiller le maillot au service des enfants. ★

Sapin ou épicéa ? C'est au choix

Martine BRIOT

Dans la grande famille des conifères, le sapin, l'épicéa et le mélèze sortent du lot dans nos régions alpines. Attention toutefois à l'if commun : cette plante est toxique. Aussi nous intéresserons-nous plutôt, dans cette page, au sapin et à l'épicéa.

On appelle souvent «sapin» tous les conifères que l'on croise, mais la plupart du temps, il s'agit d'épicéas.

Et c'est très facile de les différencier grâce à deux petites astuces :

Les aiguilles : celles de l'épicéa piquent et sont fixées individuellement sur les rameaux, alors que celles du sapin sont douces et disposées à plat, comme des peignes.

Les cônes : les cônes de l'épicéa pendent vers le bas, tandis que ceux du sapin pointent vers le ciel.

La bonne nouvelle, c'est que les jeunes pousses de sapin et d'épicéa sont comestibles et s'utilisent de la même manière en cuisine !

Attention à l'if à baies : cette plante est toxique ! Prenez garde à la confusion avec l'if (taxus baccata ou if commun), toxique. Ce dernier possède des aiguilles aplaties et terminées en pointe, évoquant celles d'un sapin.

Cependant, les aiguilles d'if sont insérées sur un seul plan en opposition et non en verticille – les aiguilles sont positionnées circulairement autour de la branche qui les supportent – comme celles du sapin. Par ailleurs, l'if se distingue à ses cônes fructifères semblables à de petites baies rouges nommées « arilles », tandis que les sapins produisent de remarquables cônes à écailles. Pour le reconnaître, vous pouvez aussi vous fier à votre odorat : l'if, au contraire des pins et des sapins, ne sent rien. ★

Sachez reconnaître les aiguilles en verticille



Un gâteau aux saveurs du réveil printanier de la forêt.

Le dessert de la forêt

On utilise les petites pousses d'épicéa (ou de sapin, selon ce que vous avez sous la main) pour en faire un délicieux dessert printanier. La base de la recette est le gâteau au yaourt.

Les ingrédients :

1 dose de yaourt ou de lait

3 doses de farine

1 dose de poudre d'amandes

1/2 dose d'huile de colza

1/2 dose de sucre

2 œufs

1 sachet de levure

1 dizaine de jeunes pousses d'épicéa ou de sapin. Pour intensifier le goût, vous pouvez en mettre une quinzaine.

Rincez soigneusement les jeunes pousses à l'eau claire, séchez-les, puis hachez-les grossièrement. Préchauffez le four à 180°C.

Dans un saladier, mélangez tous les ingrédients sauf les pousses. Une fois la pâte homogène, ajoutez la poudre de jeunes pousses et remuez de nouveau.

Versez votre préparation dans un moule, et enfournez pour 30 à 40 minutes (vérifiez la cuisson avec la pointe d'un couteau : elle doit ressortir sèche).

Et voilà, un dessert moelleux, original et délicatement parfumé aux forêts de printemps!



Gérard Mordillat

Lire

LES COUPS DE CŒUR
DE RÉGINE HAUSERMANN

LES VIVANTS ET LES MORTS, VINGT ANS PLUS TARD

GÉRARD MORDILLAT

Vingt ans plus tard, la révolte grande à nouveau à Raussel contre la fermeture de l'entrepôt de e-commerce qui a remplacé la KOS. Le contexte a changé mais Gérard Mordillat n'a pas perdu la main. Il sait nous emporter dans l'action et nous faire retrouver, au fil du texte, celles et ceux qu'on avait un peu oubliés. Un roman de résistance, âpre, enflammé, vivant.

Dallas s'était juré de ne jamais revenir à Raussel. Mais son père veut la voir avant de mourir. Lorsqu'elle débarque dans sa ville natale, il neige. « Rien ne dit que cela ne durera pas encore des mois, des années. Le givre, le gel, la glace gouvernent le pays, le métamorphosent en silence. »

Dallas vit en région parisienne où elle fait des ménages. Son mari Rudi est devenu chauffeur-routier. Depuis deux ans, leur fille Eve a disparu. Toutes les recherches sont restées vaines. Le couple en est pro-

fondément affecté et décide de se séparer, temporairement. Son père mort, Dallas Dallas n'a d'autre choix que de s'installer dans la maison familiale.

Que de changements à Raussel ! A la place de la KOS, un énorme hangar aveugle, entouré de grillages - de ceux qui ont poussé le long des autoroutes - abrite Property, concurrent d'Amazon. Maxime, son directeur, est le fils de Lorquin, le syndicaliste qui avait mené la grande grève. Il tombe à nouveau sous le charme de « la belle et rebelle » Dallas. Elle est embauchée chez Property où elle effectue des tâches chronométrées. Heureusement, elle retrouve des copines et participe à la chorale des Glottes rebelles. Et puis, Florence, - ancienne journaliste de La Voix - est venue de Paris pour écrire un livre sur les conditions de travail dans le e-commerce, avec la collaboration de Dallas.

Les commerces ont disparu. Plus de cinéma. Un seul café a résisté L'Espérance. Mais le changement majeur est politique : le Rassemblement National s'est installé à la mairie, le député est du même bord, et une bande de

fascistes fait régner l'ordre dans la ville.

Lorsque Gaëlle meurt en allant chercher des gilets Barbie venus de Chine, victime d'un gaz mortel qui s'est échappé à l'ouverture de l'emballage plastique, Dallas crée une section syndicale. C'est le début d'un affrontement contre la logique capitaliste du profit, contre l'extrême-droite, contre le sexisme. Une lutte farouche, menée par des femmes.

Le narration s'attache à la description des faits, les personnages existent à travers ce qu'ils font, ce qu'ils disent. Pour Gérard Mordillat, « le roman est l'âme pour dire le réel, montrer le monde tel qu'il est, aiguïser les consciences. »

Calmann-Lévy, 2025, 514 p., 22,90€

J'EMPORTERAI LE FEU

LEÏLA SLIMANI

Le troisième tome du Pays des autres clôt la saga des Belhadj, commencée au lendemain de la deuxième guerre mondiale, lorsque Mathilde arrive au Maroc avec le bel Amine qu'elle a connu en Alsace. Au centre de l'action, Mia et Inès, nées dans les années 1980, les petites-filles de Mathilde, les filles d'Aïcha. Mais aussi Mehdi, leur père, victime des intrigues de palais, qui a transmis à Mia ce feu qu'elle emporte avec elle.

Le roman suit les deux filles de leur naissance à leur émancipation au début des années 2000. Enfance heureuse à Rabat dans une famille bourgeoise aisée et cultivée. Mère gynécologue. Père directeur de banque à Casablanca. Employée de maison. Lycée français de Rabat. Vacances dans la prospère propriété des grands-parents maternels.

Mehdi, personnage fuyant et

mystérieux, inspiré du propre père de Leïla Slimani, est un homme sans passé. « Je n'ai pas connu sa famille. » Il a communiqué à Mia ses passions de la littérature et du football. Le choc est terrible lorsqu'il est licencié puis emprisonné pour corruption. Pour lui et pour son entourage, c'est la honte de voir les autres se détourner. Aïcha, la mère gynécologue, est un modèle de courage et d'abnégation, une mère-louve. Elle est un soutien sans faille pour son mari. Le père meurt prématurément.

Mia et sa sœur Inès viennent à Paris pour leurs études. Mia en école de commerce, Inès en médecine, deux ans plus tard. « Va-t-en, lui avait dit son père ». Estimant qu'il n'y avait pas d'avenir pour sa fille homosexuelle dans un pays où c'est un « délit ». A Paris, Mia se découvre arabe et souffre de la solitude mais jouit de la liberté. Lorsqu'Inès la rejoint, elle fait tout pour faciliter son intégration.

On retrouve les personnages de Selma, la belle et scandaleuse grand-tante de Mia, sœur du grand-père Amine, qui a eu une relation avec son neveu Selim. Ce dernier est parti à New-York où il s'est fait une place comme photographe.

Leïla Slimani s'attache aux personnages dont elle dévoile la singularité. Elle voit la vie à travers leurs yeux, dans leur présent qu'ils peinent à comprendre. Que sont devenus leurs rêves ? Comment leurs chemins ont-ils déviés ? Comment faire famille ? Comment se défaire de la honte quand on est une femme ? Pour Leïla Slimani, « la littérature donne de la forme à nos chagrins ». Les siens, les nôtres.

Gallimard, 2025, 426 p., 22,90€



À cœur ouvert à la Basse-Cour

Sortir

FESTIVAL DU FILM COURT EN PLEIN AIR DE GRENOBLE

25-28 JUIN - 48^E ÉDITION

Plus ancien rendez-vous du court métrage en France, il se tient depuis 1978 pour célébrer à la fois la création cinématographique contemporaine, le patrimoine du festival, son histoire.

La Cinémathèque de Grenoble vous invite à partager ensemble les longues nuits d'été. Amoureux du cinéma ou simples curieux, petits et grands, retrouvez-vous en juin, pour des séances de courts métrages, entièrement gratuites, au Cinéma Juliet Berto et en plein air, à la nuit tombée, au Jardin de Ville de Grenoble.

Annonce de la sélection le 28 mai.

RENCONTRES DU JEUNE THÉÂTRE EUROPÉEN À GRENOBLE

27 JUIN-6 JUILLET - 37^E ÉDITION

Le festival se veut un espace privilégié de création, d'échanges, de prises de parole et de convivialité citoyenne. Les spectacles auront lieu aussi bien dans des salles que dans des lieux en

plein air. Ils refléteront la synergie entre Grenoble et l'Europe pour bâtir un avenir commun.

SAMEDI 28 JUIN - Grande fête théâtrale d'ouverture dans le centre-ville de Grenoble

Samedi 5 juillet 2025 - Grande parade-spectacle de clôture à partir de 21h, dans les rues de Grenoble avec l'ensemble des jeunes participant-es autour du thème « Jeunesse, numérique et rapport au réel ».

L'ÉDITION 2025 EN CHIFFRES

- 21 compagnies venant de 9 pays : Allemagne, Belgique, France, Italie, Irlande, Lituanie, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni.

- 160 participant-es accompagnés par 20 metteur-ses en scène

- 11 spectacles en salle et 5 spectacles de rue et en plein air
- 8 langues

- 7 lieux de diffusion : Théâtre 145, Théâtre Prémol, Espace 600, Jardin des Plantes de Grenoble, Place d'Agier, rues et places de Grenoble

- 7 cafés-débats quotidiens

- 10 ateliers internationaux : jeu

théâtral, théâtre de rue, comedia dell'arte, danse, arts du feu, vidéo, arts du cirque, clown, costumes, maquillage...

A CŒUR OUVERT

Un texte de Jacques Mervant - médecin psychiatre et écrivain vivant à Saint-Egrève- mis en scène par Philippe Boyau, présenté par la Cie En aparté. Deux femmes, deux parcours. La suite des deux premiers opus de Silence on parle.

Histoires dramatiques, nœuds de vie, souffrance, mais pas seulement. Contrairement aux idées reçues, il peut aussi y avoir des moments légers, des rires, voire des situations cocasses dans le cabinet d'un psychanalyste. Le théâtre, par la magie de la présence réelle, permet de se glisser délicatement en fraude, autrement qu'en se faisant le spectateur d'une image. La pièce met en scène à travers les séances de deux femmes cet univers énigmatique qui suscite fantasmes, interrogations, peurs.

Nichée entre les quartiers de l'Estacade et de Saint Bruno, la Basse-Cour est un café-théâtre associatif où le rire et l'humour, les pratiques artistiques et scéniques sont à l'honneur.

La Basse-Cour, 18 rue Colbert Grenoble
Sa. 5 juillet 20h30

LA FÊTE DU CINÉMA

29 JUIN-2 JUILLET

5€ la place !

Pendant la Fête du Cinéma, toute la programmation en cours est accessible à tarif réduit. Blockbusters américains, comédies françaises, films d'animation pour les plus jeunes ou œuvres



Camille Lemonnier

La fête du cinéma

d'auteur plus confidentielles... il y en a pour tous les goûts !

Un programme qui transforme cette fête en véritable célébration du 7^e art, satisfaisant aussi bien les cinéphiles pointus que les amateurs de divertissement pur.

Parmi les nombreux films à l'affiche :

- **13 JOURS 13 NUITS** - Film historique de Martin Bourboulon qui retrace l'épopée du Commandant Bida en août 2021 à Kaboul, présenté hors-compétition au Festival de Cannes. Avec Roschdy Zem et Lyna Khoudri.

- **INDOMPTABLES** - Film policier de et avec Thomas Ngijol. En compétition à la Quinzaine des Cinéastes à Cannes.

- **LE GRAND DÉPLACEMENT** - Comédie spatiale de Jean-Pascal Zadi avec Reda Kateb et Lous and the Yakuza.

- **VACANCES FORCÉES** - Comédie de François Prévôt-Leygonie et Stephan Archinard, avec Clovis Cornillac, Laurent Stocker, Laure Atika.

Deux enseignants arrêtés pour un slogan visant Bruno Retailleau

Manuel PAVARD

LA MANIFESTATION POUR LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS ORGANISÉE LE 13 MAI, À GRENOBLE, S'EST SOLDÉE PAR L'ARRESTATION DE DEUX ENSEIGNANTS, PLACÉS EN GARDE À VUE POUR « OUTRAGE » AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. EN CAUSE, UN SLOGAN AFFICHÉ SUR UNE BANDEROLE.

Un millier d'agents de la fonction publique dans les rues de Grenoble, à l'appel de l'intersyndicale (CGT, FSU, CNT, Solidaires, FO, Unsa), dans le cadre de la journée nationale de grève et de mobilisation contre les économies prévues par le gouvernement dans le budget 2026. Des manifestants dénonçant les coupes budgétaires et réclamant « *du fric pour les services publics* », de meilleures rémunérations et des créations d'emplois. Et une atmosphère festive et combative, sous une météo estivale.

De l'avis général, ce défilé du 13 mai était jusque-là aussi réussi que calme. D'où la surprise et le choc ressentis par l'ensemble du cortège face à la répression policière à la fois inattendue et disproportionnée. Alors que la manifestation, arrivée quasiment à son terme, venait de dépasser le rectorat de Grenoble, deux enseignants ont en effet été interpellés sans ménagement par la police.

MOTIF INVOQUÉ : un slogan figurant sur l'une des banderoles en cellophane noires que les deux hommes ont accrochées tout au long du parcours, entre des arbres, des panneaux de signalisation ou des feux tricolores. Le message en question visait le ministre de l'Intérieur : « 9 mai, Paris : Retailleau ♥ les néonazis ». Une



Les travailleurs de l'éducation (enseignants, AESH, Atsem...) étaient présents en nombre au sein du cortège.

référence à la manifestation néofasciste ayant rassemblé un millier de militants de l'extrême droite radicale, le samedi précédent, à Paris, et qui avait été autorisée par le tribunal administratif, après l'interdiction préfectorale initiale.

« Nous n'allons pas nous laisser intimider »

LES ENSEIGNANTS ont été placés en garde à vue pour « outrage à personne dépositaire de l'autorité publique », avant d'être laissés libres au bout de trois heures. Mais ils seront « convoqués pour une audition ultérieure en juin prochain, en vue d'éventuelles poursuites », selon la Direction interdépartementale de la police nationale (DIPN), interrogée par France 3 Alpes.

INDIGNÉS par ces arrestations, des manifestants se sont rendus devant le commissariat pour soutenir leurs camarades. Pour Thibaut Michoux, élu Snes-FSU, « une décision a été prise de provoquer, de faire peur, de mettre la pression sur des gens qui manifestaient pacifiquement pour les services publics ». Et l'enseignant de promettre : « Nous n'allons pas nous laisser intimider et accepter cette remise en cause de la liberté d'expression. »

Les syndicats (FSU, CGT, Solidaires, CNT, PAS 38) ont, eux, réagi dans un communiqué. « Aucune dégradation n'a été commise, la critique d'un ministre ne constitue pas un délit, les manifestations sont un des moyens constitutionnel de la mise en œuvre de la liberté d'expression dans notre démocratie », rappellent-ils. Refusant que « la répression étatique muselle le mouvement social », ils exigent que « soient abandonnées toutes poursuites judiciaires éventuelles ». ✖

Grenoble. Les travailleurs sociaux dans la rue



Manuel Pavard

Les salarié-es du travail social et du médico-social ont manifesté le 15 mai à Grenoble, dans le cadre de la journée nationale de mobilisation contre la casse du secteur. Le cortège, renforcé par les personnels grévistes des écoles des quartiers populaires, les militant-es de l'intercollectif des écoles occupées et les professionnels de la culture, a relié la DDETS à l'hôtel du Département. « Il y a une volonté du patronat de nous imposer une convention collective

unique, mais en tirant vers le bas nos conditions de travail », s'insurge Renaud Lugli, moniteur éducateur à l'association Saint-Agnès, qui dénonce aussi « l'individualisation du salaire sur une logique de performance » ainsi que l'instauration de la « tarification à l'acte ». Mobilisés depuis plusieurs mois, les syndicats (CGT, CNT, Sud) et l'AG travail social en lutte appellent à amplifier le mouvement dans tous les services.



Manuel Pavard

Jean Rabaté salué avant son départ

Militants communistes et amis - dont ses camarades de la section de Saint-Égrève - se sont réunis le 13 mai au siège du PCF Isère pour le pot de départ de Jean Rabaté, qui part vivre en Corse avec sa femme Hélène. Métallo formé dans l'aéronautique, journaliste et secrétaire général de *l'Humanité*,

militant et même pilote automobile: une vie bien remplie pour celui qui a fait partie durant plusieurs années de la rédaction du *Travailleur alpin*. Avant de profiter d'un repos mérité sur l'Île de Beauté, il a reçu en cadeau une belle affiche issue de l'exposition Banksy à Échirolles et symbolisant la paix.

PROJECTION SUR LA BIODIVERSITÉ À PONT-DE-CLAIX

L'Office municipal des sports (OMS) de Pont-de-Claix organise la projection du film *L'infinie précaution - la résilience des écosystèmes*, lundi 16 juin, à 14h, à l'Amphi de Pont-de-Claix, place Michel-Couëtoux. Le documentaire sera suivi d'un débat en présence de Michel Huet, naturaliste-auteur-réalisateur. Entrée gratuite, film inauguré au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Inscriptions : oms.pontdeclaix@wanadoo.fr ; tél. 06 74 34 11 01.



Jean-Paul Corlin, Wikimedia Commons

Municipales: le PCF appelle à l'union de la gauche et des écologistes

À moins d'un an des élections municipales de mars 2026, le PCF Isère a lancé un appel à l'union de la gauche et des écologistes. Un impératif pour gagner des communes et résister aux politiques d'austérité. Les communistes souhaitent organiser une rencontre de toutes ces forces afin de soutenir les rassemblements les plus larges possibles. Objectif: garder les villes gérées par la gauche, en reconquérant d'autres comme Fontaine ou Saint-Marcellin, où un collectif tente de réunir la gauche.



Difficile de trouver une véritable et unique **figure de style** pour qualifier cette expression qui assène de manière péremptoire que la fin de l'argent liquide empêchera la constitution de points de deal..

C'est un formidable aveu d'impuissance face à la multiplication des points de deal et face aux violences qui vont avec. Le ministre allume avec cette idée ce que l'on appelle un **contre-feu**. Cela vise à noyer le problème dans d'autres problèmes qui n'ont rien à voir.

Faire **diversion** sur la question de l'argent liquide, c'est une façon de se déresponsabiliser sur les problèmes actuels et ne pas aborder la question des débats nécessaires que le pays doit engager : la consommation, la prévention, la prohibition...

Penser que la fin de l'argent liquide aurait un effet sur la distribution de drogues relève tout d'abord de la **pensée magique**. Imaginer que le narcotrafic, avec les sommes immenses qu'il génère, n'aurait pas les moyens de dématérialiser ses revenus, c'est avoir un TGV de retard. Les cryptomonnaies en sont la preuve.

« La **fin de l'argent liquide** empêchera la constitution de **points de deal**. »

GÉRALD DARMANIN

MINISTRE DE LA JUSTICE,
COMMISSION D'ENQUÊTE DU SÉNAT SUR
LA DÉLINQUANCE FINANCIÈRE, 22 MAI 2025.

Si certaines villes ont vu leurs points de deal diminuer à la fin de l'ère Covid au profit de la livraison à domicile, cela reste encore rare. Cette phrase relève plutôt de l'écran de fumée. Quand on n'arrive pas à régler un problème, on promet autre chose pour faire **diversion**.

S'il faut parler de l'argent liquide parlons-en. De qui se moque-t-on ? Car ce qu'il manque le plus aujourd'hui aux forces de polices pour lutter contre les grands trafiquants, ce sont des agents dans les brigades financières !
Ceux qui trafiquent sur les points de deal ne sont en effet que des exécutants du grand banditisme.

Chaque mois le Travailleur alpin décrypte un « **élément de langage** » ou une « stratégie d'image » masquant une déformation de la réalité, un embellissement, une orientation... Bref une possible tentative de manipulation. Un mot vous paraît intoxicant ? Envoyez-nous le à redaction@travailleur-alpin.fr



MOTS À RETROUVER :

- DESERT
- MEDECIN
- TRAITEMENT
- COMMUNAUTE
- PROFESSIONNEL
- TERRITOIRE
- GENERALISTE
- DETRESSE
- PRATICIEN
- LIBERAL
- SPECIALITE
- RADIOLOGIE
- CABINETS
- DIPLOME
- HOPITAL
- SOIGNANT
- ADMINISTRATION



NOUS TROUVER EN KIOSQUE :

- **TABAC PRESSE LOYTIER BRUNO** - 9, place Verdun, 38320 Eybens
- **TABAC-PRESSE PREMIER ANGLE** - 1, avenue Aristide Briand, 38600 Fontaine
- **TABAC-PRESSE LE TOTEM** - 113, avenue Aristide Briand, 38600 Fontaine
- **TABAC-PRESSE** - 28, rue d'Alpignano, 38600 Fontaine
- **BOUTIQUE «CYCLES SAVEUIL»** - 13, avenue du Vercors 38600 Fontaine
- **FÉDÉRATION DE L'ISÈRE DU PCF** - 20, rue Émile Gueymard 38000 Grenoble
- **BAR RESTAURANT LE SQUARE** - place docteur Martin, 38000 Grenoble
- **TABAC PRESSE LE JAURÈS** - 63, Grande Rue, 38160 Saint-Marcellin
- **TABAC-PRESSE** - 63, avenue de la République, 381370 Seyssinet-Pariset

Abonnement annuel

- Vos coordonnées

Nom Prénom (*) :

Adresse (*) :

Code postal (*) : Ville (*) :

Courriel - nécessaire pour recevoir le code d'accès au site(*) :

- Montant (*) :

Formule soutien 100,00 euros pour un an 60 euros pour un an Formule classique 40,00 euros pour un an

Veuillez compléter les champs obligatoires (*) du formulaire, joindre un chèque du montant de la formule choisie à l'ordre du Travailleur alpin et adresser l'ensemble au Travailleur alpin, 20 rue Emile Gueymard – BP 1503, 38025, Grenoble Cedex.

Le (*) :

A (*) :

Signature (*) :

Parc

en

Restauration

Animations

Buvette

fête!



Samedi 21 juin

Parc Jo Blanchon

16 h - minuit

Concerts

La Roda de la Guill
Los Tres Raices